



2026/.....
Parafe

NOTE BREVE ET SYNTHETIQUE N°25

BUDGET PRIMITIF 2026 - BUDGET PRINCIPAL

Rapport présenté par Madame Christelle PUJO

Pièces jointes :

- ✓ Budget primitif 2026 – budget principal
- ✓ Reste à réaliser dépenses
- ✓ Reste à réaliser recettes

Le Budget Primitif 2026 est un budget particulier, puisqu'il démarre sous le signe d'une année électorale et d'un changement de gouvernance et d'un Rapport D'orientation Budgétaire rédigé par la précédente équipe municipale. Par conséquent, il reprend dans les grandes lignes les projets démarrés ou en cours d'achèvement du mandat précédent et amorce la volonté de mettre en place un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) dont une étude de priorisation est en cours de réflexion.

Pour permettre le démarrage des études de ce PPI, les crédits d'investissement ont été ajustés dans la limite de la capacité d'autofinancement offerte par la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025 qui résulte en majorité des cessions réalisées sur l'exercice.

Vous trouverez ci-dessous les grandes masses (fonctionnement et investissement), du budget primitif 2026 est qui a la particularité d'intégrer pour la première année, l'intégralité des dépenses du budget Locations de Salles qui a fusionné avec le budget Communal au 1^{er} janvier.

1 LES GRANDES MASSES BUDGETAIRES DU BUDGET PRIMITIF 2026

FONCTIONNEMENT

	BP 2024	BP 2025	BP 2026
Recettes réelles de fonctionnement	32 474 510	33 631 987	34 739 817
Dépenses réelles de fonctionnement	31 301 985	32 455 039	33 175 326

INVESTISSEMENT

	BP 2024	BP 2025	BP 2026
Recettes réelles d'investissement	10 069 621	10 616 886	14 458 536
Dépenses réelles d'investissement	11 242 146	11 789 834	19 242 740

L'écart constaté entre les recettes réelles d'investissement et les dépenses réelles d'investissement tient compte du remboursement de 4 000 000€ de l'emprunt réalisé en décembre 2024 et perçu en décembre 2025, dont le remboursement par anticipation à été annoncé dans le ROB rédigé par l'équipe précédente. A ce stade des réflexions engagées sur les priorités d'investissement et leurs temporalités, le remboursement de cet emprunt pourrait être remis en cause au profit de nouveaux projets, d'autant que le marché boursier n'évolue pas en faveur d'une baisse des taux.

2 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

REÇU EN PREFECTURE

le 07/05/2026

Application agréée E-legalite.com

2026/.....
Parafe

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Années	Dépenses réelles de fonctionnement	Evolution n-1
BP 2025	32 455 039	
BP 2026	33 175 326	2.21 %

Les dépenses réelles de fonctionnement 2026 représentent 33 175 326 euros soit une augmentation de 2.21 % par rapport à 2025, non significative car elle tient compte des besoins du budget locations de salles qui a fusionné avec le budget communal au 1^{er} janvier dernier et qui s'élèvent à 500 000€ annuels. A lui seul, le budget communal représente 32 675 326€ soit 0.68% seulement de variation.

	BP 2024	BP 2025	BP 2026	EVOLUTION
Charges à caractère général (chap 011)	8 095 045,00	8 011 175,00	8 801 548,00	+9.80%
Charges de personnel et frais assimilés (chap 012)	18 467 550,00	19 554 380,00	19 870 000,00	+ 1.61%
Autres charges de gestion courante (chap 65)	2 585 103,00	2 848 129,00	2 370 304,00	- 16.78%
Intérêts de la dette (art 66111et 66112)	1 137 781,00	977 129,00	1 070 415,00	+ 9.55%
Autres dépenses de fonctionnement	1 016 506,00	1 064 226,00	1 063 059,00	- 0.11%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	31 301 985,00	32 455 039,00	33 175 326,00	+ 2.21%
023-virement à la section d'investissement	305 025,00	128 348,00	6 333 521,21	+ 4834.65%
042-opérations d'ordre de section à section	876 000,00	1 062 100,00	1 271 000,00	+ 19.67%
Total des dépenses de fonctionnement	32 483 010,00	33 645 487,00	40 779 847,21	+ 17.50 %

Les charges à caractère général augmentent de 9.80% mais cela ne représente en réalité que de 300 000 euros puisqu'elles comprennent les 500 000 euros nécessaires au fonctionnement du budget location de salles. Cette augmentation tient principalement à la forte progression du coût du carburant ainsi que sur les fluides, qui se répercute sur l'ensemble des activités qui nécessitent des déplacements (sorties de l'ensemble des services, frais de livraisons et de transports).

Les charges de personnel (chapitre 012) du budget principal augmente de 1.61%
Ils représentent 59.89% des dépenses réelles de fonctionnement.

La progression de la masse salariale répond à des facteurs exogènes (revalorisations nationales, hausse des taux de cotisation...) et à des facteurs endogènes (recrutements, départs en retraite, avancements de grade, régime indemnitaire...).

Il est prévu une légère croissance en 2026 en raison de l'augmentation de l'offre d'accueil à la Maison de la petite enfance, du renforcement des effectifs de police municipale et de celui des ATSEM.

En ce qui concerne les autres charges de gestions courantes au chapitre 65 comprenant les subventions :
Le soutien aux associations à travers des subventions versées et donc le niveau des crédits est maintenu par rapport à 2025.

Les subventions versées aux budgets annexes baissent de **500 000 €** puisque le budget « Locations de Salles » a été intégré au sein du budget Communal au 1^{er} janvier 2026. La subvention au CCAS est stabilisée à 640 000 euros.

REÇU EN PREFECTURE

le 07/05/2026

Application agréée E.legalite.com

70_DE-077-217703503-20260428-DELIB_37_26

2026/.....

Parafe

Les charges financières augmentent de 9.55% pour 2026 consécutivement au déblocage de l'emprunt de 4 000 000 d'euros effectué en décembre 2025, pour la part de remboursement des intérêts sur échéances.

Les opérations d'ordre que constituent les dotations d'amortissement d'un montant de 1 245 000 euros auxquels s'ajoute 26 000€ de charges constatées d'avance, ont augmenté puisque la nouvelle nomenclature comptable (M57) impose le calcul au prorata temporis des amortissements concernant les achats de l'année en cours.

Les autres charges de gestion courante enregistrent les contingents obligatoires, tel que les dépenses du chapitre 014 concernant l'atténuation de recettes notamment celles de la fiscalité (FPIC, restitution pour dégrèvement de la taxe d'habitation...). Elles augmentent de 0.11% principalement en raison de la prise en charge exceptionnelle l'an passé par la CCPB de la contrepartie du FPIC qui représente 200 000 euros.

Le chapitre 023 qui correspond au virement de la section de fonctionnement pour autofinancer les dépenses de la section d'investissement est en très forte progression, puisque le virement passe de 128 348 € à 6 333 521.21 €. Cet autofinancement résulte principalement des cessions réalisées en 2025 et reversées à la section d'investissement.

L'évolution du chapitre 042 qui correspond aux dotations aux amortissement comprends le calcul au prorata temporis des amortissements réalisés sur les dépenses d'investissement amortissables en 2025.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, centres de loisirs...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat et à diverses subventions.

Il est à noter que le BP 2026 est proposé au vote avec reprise anticipée des résultats 2025 validés par les services du trésor public et affectés en recettes de fonctionnement au compte R002 pour un montant de 5 950 030.21 euros. (Pour mémoire, le résultat d'exercice 2024 était excédentaire de 2 858 201.43 euros).

Années	Recettes réelles de fonctionnement	Evolution n-1
BP 2025	33 631 987	
BP 2026	34 739 817	+ 3.29 %

Les recettes réelles de fonctionnement 2026 représentent 34 739 817 euros soit une augmentation de 3,29%.

	BP 2024	BP 2025	BP 2026	EVOLUTION
Dotations (chapitre 74)	3 984 105,00	4 364 697,00	4 417 858,00	+1.22 %
Fiscalité et taxes (chapitre 73 et 731)	25 268 750,00	25 825 401,00	26 668 524,00	+3.26 %
Recettes d'exploitation (chapitre 70)	3 010 948,00	3 111 816,00	3 224 010,00	+3.61 %
Autre recettes (chapitre 013, 75 et 77)	210 707,00	331 073,00	429 425,00	+29.71 %
Total des recettes réelles de fonctionnement	32 474 510,00	33 631 987,00	34 739 817,00	+ 3.29 %
042-opérations d'ordre de section à section	8 500,00	17 500,00	90 000,00	+414.29 %
Total des recettes de fonctionnement	32 483 010,00	33 649 487,00	34 829 817,00	+3.51 %

La fiscalité représente 76.77% des recettes réelles de fonctionnement.

REÇU EN PREFECTURE

1e 07/05/2026

Application agréée E-legalite.com

70_DE-077-217703503-20260426-DELIB_37_26

2026/.....

Parafe

L'évolution des produits fiscaux tient compte notamment de la revalorisation forfaitaire des bases de 0.8 % en 2026. Cette revalorisation est la plus basse depuis 4 ans, elle représente l'Indice Insee des prix à la consommation harmonisé du mois de novembre 2025, portant ainsi l'inflation sur un an glissant à +0.8%.

L'évolution positive des dotations est principalement due aux participations de la CAF (petite enfance) et aux recettes de la politique de la ville.

La dotation forfaitaire (composante de la DGF) a globalement baissé sur les dernières années, les dotations sont reprises à niveau constant en attendant les notifications d'Etat.

L'attribution de compensation entre ville et EPCI (Communauté de communes des Portes briardes) est reportée à niveau constant.

Les recettes d'exploitation comprennent les produits des services.
Elles comprennent aussi les refacturations des budgets annexes ou celles d'autres entités notamment la CCPB.

Les autres recettes regroupent les loyers, les charges locatives des bâtiments et logements communaux ainsi que les remboursements de frais de personnels mis à disposition sur les budgets annexes.

2 LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Comme pour la section de fonctionnement, le BP 2026 est proposé au vote avec reprise anticipée des résultats 2025 validés par les services du trésor public et affectés en dépenses d'investissement au compte D001 pour un montant de 2 730 317.07 euros. (Pour mémoire, le résultat d'exercice 2024 était déficitaire de 5 023 425.16 euros).

REPARTITION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

	BP 2024	BP 2025	BP 2026	EVOLUTION
Immobilisations incorporelles (chapitre 20) sauf 204	914 400,00	118 510,00	536 911,11	+353,05 %
Subventions équipements versées (chapitre 204)	5 000,00	47 400,00	47 400,00	0,00 %
Immobilisations corporelles (21) et (23)	7 666 746,00	7 940 572,00	10 023 756,05	+26,23 %
Opérations d'équipement	0,00	0,00	00,00	0.00
Total dépenses d'équipement	8 586 146,00	8 106 482,00	10 608 067,16	+30,86 %
Dotations et fonds divers	0,00	700,00	0,00	%
Remboursement capital de la dette (chapitre 16)	2 656 000,00	2 751 000,00	7 704 673,00	+ 180,07%
Autres immobilisations financières	0,00	930 000,00	930 000,00	0%
Opérations pour compte de tiers	0,00	1 652,00	0,00	%
Total des dépenses réelles d'investissement	11 242 146,00	11 789 834,00	19 242 740,16	+ 63.21 %
040- opération d'ordre de transfert entre sections	8 500,00	17 500,00	90 000,00	0.00%
041-opérations patrimoniales	0,00	20 000,00	20 000,00	0.00%
Total des dépenses d'investissement	11 250 646,00	11 827 334,00	19 352 740.16	+63,63 %

REÇU EN PREFECTURE

le 07/05/2026

Application agréée E-legalite.com

70_DE-077-217703503-20260428-DEL IB_37_26

2026/.....

Parafe

Le budget d'investissement prévisionnel résulte des projets de l'équipe municipale précédente qui sont en cours de réalisation ou d'achèvement.

Un montant de 10 608 067 euros de dépenses d'équipement est inscrit au budget primitif 2026. Il comprend notamment 6 571 388.43 euros de restes à réalisés 2025 dont l'état détaillé figure en annexe de la maquette budgétaire.

Les crédits nouveaux de 2026 représente notamment 4 966 678.73€ et comprennent dans les grandes lignes:

Bâtiments 1 887 700€ :

Construction du centre de loisirs et de 2 classes Brèche aux loups	61 000
Maison de la petite enfance	727 000
Travaux Ecole Belle Croix	71 500
Gymnase Bouloche	23 600
Centre de Loisirs Dolto	60 000
Etude travaux Eglise	120 000
Ecole Gruet	207 500
Travaux énergétique école Anne Franck dont phasage en PPI	205 500
Travaux dans les logements	35 000
Travaux Mairie	80 000
Travaux école Plume vert	26 000
Travaux Port Blanc	39 500
Petits travaux divers bâtiments	232 000

Espaces verts 139 000€ :

Planimétrie Rugby	50 000
Achat d'une autoportée	50 000
Travaux divers sites	39 000

Voirie 1 503 489€ :

Travaux de voirie	191 700
Travaux d'éclairage public dont passage aux LEDS	840 000
Création parking ancien aire des gens du voyage	160 000
Achat de divers matériels	1 189
Aménagement espaces publics	20 600
Remplacement des hydrants	40 000
Cours école Gruet	250 000

Divers :

Achat de véhicules (PM et services techniques)	74 000
Achat de mobiliers	80 272
Frais d'études et logiciels	309 498

REÇU EN PREFECTURE

le 07/05/2026

Application agréée E-legalite.com

REPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

	BP 2024	BP 2025	BP 2026	EVOLUTION
Subventions équipements reçues (13)	345 811,00	141 234,00	3 248 536.02	+2200.11 %
Emprunts et dettes assimilées (chapitre 16)	4 025 810,00	1 000,00	1 000,00	0,00%
Total recettes d'équipement	4 371 621,00	141 234,00	3 248 536,02	+ 2200.11%
Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	888 000,00	1 210 000,00	1 210 000,00	0.00%
Excédent de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00	0,00%
Dépôts et cautionnements	10 000,00	1 000,00	1 000,00	0,00%
Autres immobilisations financières	0,00	63 000,00	0,00	0,00 %
Produits cessions	4 800 000,00	9 200 000,00	9 999 000,00	+8.68 %
Opérations comptes de tiers	0,00	1 652,00	0,00	- %
Total des recettes réelles d'investissement	10 069 621,00	10 616 886,00	14 458 536,02	+ 36.18%
021-Virement de la section de fonctionnement	305 025,00	128 348,00	6 333 521,21	+ 48.35%
040- opération d'ordre de transfert entre sections	876 000,00	1 062 100,00	1 271 100,00	+19.68%
041-opérations patrimoniales	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00%
Total des recettes d'investissement	11 250 646,00	11 827 334,00	22 083 057,23	+ 86.71%

Un montant de 14 458 536.02 euros de recettes réelles d'investissement est inscrit au budget primitif 2026, mais il comprend notamment 13 107 536.02 euros de restes à réalisés 2025 dont l'état détaillé figure en annexe de la maquette budgétaire et représente majoritairement des recettes de cessions en cours.

Les subventions d'investissement notifiées et détaillées dans les restes à réalisés 2025 représentent 3 108 536.02 euros auxquels s'ajoutent 140 000 euros d'amende de police perçues annuellement.

Les recettes d'investissement sont également constituées du FCTVA (760 000 euros), de la taxe d'aménagement (450 000 euros).

Aucune recette d'emprunt n'est inscrite sur le BP 2026 compte tenu des produits de cessions réalisés, seul 1 000 euros sont inscrits au chapitre 16 compte 165 au titre des cautions versés sur les logements.

4- LA DETTE

Aucun emprunt n'est prévu en 2026.

En décembre 2025 un emprunt de 4 000 000 euros a été versé, géré comme une ligne de trésorerie et inscrit en remboursement sur le BP 2026 par l'ancienne municipalité.

A ce stade de début de mandat, une réflexion est menée sur l'étude d'un Plan Pluriannuel d'Investissement.

L'encours de la dette au 1er janvier 2026 est de 24 419 588 euros. L'ensemble de l'encours est sécurisé. Il est composé à 77 % d'emprunts à taux fixe et de 23 % d'emprunts à taux variable (dont Livret A).

La capacité de désendettement détermine le nombre d'années nécessaires à la collectivité pour éteindre totalement sa dette si elle mobilise en totalité son épargne brute annuelle. Au 1^{er} janvier 2026 il est de 7,6 ans.

2026/.....

Parafe

Son évolution est donc tributaire à la fois de celle de l'endettement (au numérateur) et de celle de l'épargne (au dénominateur).

Il est proposé au conseil municipal ;

D'ADOPTER le budget primitif 2026 du budget principal conformément au document budgétaire annexé, voté par nature au niveau du chapitre, sans autorisation de programme ni autorisation d'engagement, sans opération d'équipement.

D'AUTORISER la maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7.5% des dépenses ou recettes réelles de chaque section.

REÇU EN PREFECTURE

le 07/05/2026

Application agréée E-legalite.com

70_DE-077-217703503-20260426-DELIB_37_26